



Les revendications des lycéen·nes sont légitimes et doivent être entendues !

Plusieurs lycées de notre département ont connu des mobilisations. La présence policière a été systématique, elle a généré des tensions. De nombreuses interpellations ont eu lieu.

Le gouvernement répond en niant la capacité de la jeunesse à construire ses revendications et par une répression systématique et brutale. Les consignes des ministres Nunez et Geffray qui réclament l'intervention des forces de l'ordre sur les blocages et qui invitent à faire du chiffre d'interpellation sont scandaleuses et irresponsables !

Les lycéen·nes pointent des problèmes qu'on ne peut nier : manque de personnels, de moyens, etc. Leurs revendications sont les nôtres !

De plus, ce n'est pas par hasard si les lycées d'Ile-de France explosent. Depuis des années le Conseil Régional d'Ile-de-France fait des économies sur l'investissement dans les lycées publics.

Depuis plusieurs années, dans plusieurs départements d'Ile-de-France, des centaines d'élèves se retrouvent sans affectation de 2nde Bac Pro ou en 1ere STMG. La cause est simple : les investissements du Conseil Régional ne sont pas à la hauteur de la pression démographique des départements. Par exemple, entre la rentrée 2015 et 2026, le département de l'Essonne a accueilli 7 000 élèves supplémentaires ! Sur la même période, le Conseil Régional n'a livré que 2 800 places.

En Île-de-France, en 8 ans, Valérie Pécresse a multiplié par six le montant des versements au privé ! En parallèle, de nombreux établissements publics, parfois vétustes, attendent des travaux de rénovation...

L'argent public doit permettre de financer l'école publique, de construire les établissements nécessaires pour permettre aux élèves de bénéficier d'une affectation dans des lycées publics à taille humaine !

Face aux difficultés d'affectation et au manque de locaux, le rectorat fait le pari du décrochage scolaire pour offrir une place à chaque élève en assumant pratiquer le « surbooking » ! Cumulées, la réforme Blanquer du lycée, les sureffectifs, le manque de salle de classes entraînent une dégradation des emplois du temps.

La CGT éducation 91 revendique un plan d'urgence pour les lycées d'Ile-de-France.

La CGT éducation 91 réclame la libération immédiate de tous les élèves interpellés, et l'arrêt de la répression et des violences policières sur les blocages. Les revendications lycéennes doivent être respectées et entendues ! La CGT éducation appelle les équipes à dialoguer avec les élèves et à les protéger de la répression.

La CGT éducation 91 invite ses militant.es à être présent.es aux cotés des lycéen·nes mobilisé·es. Un préavis de grève est déposé.

Evry, le 28 septembre 2026